

JAB
CH-8031 Zurich
P.P. / Journal

Poste CH SA

Changements d'adresse:
GSsA, CP 1515, 8031 Zürich
gssa@gssa.ch

GSsA JOURNAL N° 140

AOÛT 2024

Organe d'échanges et de débats du Groupe pour une Suisse sans Armée



Une signature pour une ratification

Ignazio Cassis doit enfin signer le TIAN !
Pour cela, il nous faut votre signature
pour notre initiative pour l'interdiction
des armes nucléaires, lancée en juillet.

PAGES 2 ET 3

Appel contre le surarmement

Le Parlement fait des économies par-
tout, sauf dans le budget de l'armée.
Nous luttons contre ce surarmement
inutile et non équilibré, notamment avec
un nouveau site bien fourni. PAGES 2 ET 4

La Loi sur le matériel de guerre et le lobby de l'armement

Depuis le début de la guerre en Ukraine,
la droite veut retravailler la LMG pour
permettre à l'industrie des armes de
faire plus de bénéfices. PAGE 5

**Tu veux t'engager
avec nous pour l'interdiction
des armes nucléaires ?
Alors rejoins nous pour
récolter ou authentifier des
signatures (gssa@gssa.ch)**

go.interdiction-armes-nucleaires.ch



Chères lectrices, Chers lecteurs,

Malheureusement, nous devons lancer notre initiative sur l'interdiction des armes nucléaires pour une raison peu réjouissante : le Conseil fédéral refuse toujours de signer le TIAN – c'est une honte ! Ce qui nous réjouit davantage est le fait que, pour la première fois depuis un an et demi, le GSSa lance à nouveau une initiative. Notre organisation vit en effet de l'activisme de ses membres et une initiative populaire présente de nombreux avantages : nous pouvons activement discuter des thèmes qui nous préoccupent en ayant un impact sur les discours médiatiques et politiques. Personnellement, je suis ravi de voir l'ampleur du soutien dont bénéficie notre initiative. Depuis des semaines, nous envoyons des listes de signatures aux quatre coins de la Suisse et dans la rue, on nous arrache parfois littéralement les formulaires des mains. Dans ce numéro, nous vous donnerons un bref aperçu de nos avancements dans ce contexte (page 2), en incorporant d'autres arguments et points de vue. L'auteur suisse-alsacien Bänz Friedli et la Conseillère nationale Marionna Schlatter (Vert-es/ZH) ont écrit des contributions sur l'interdiction des armes nucléaires pour ce numéro (page 3). Bien que nous nous concentrons fortement sur cette initiative, d'autres thèmes n'en restent pas moins importants. En début de numéro, nous attirons l'attention sur notre lutte contre le surarmement. Plus loin, nous donnerons des exemples de ce surarmement dans l'armée et le matériel de guerre. Nous nous pencherons aussi sur ce qui se passe à l'étranger, notamment au Soudan et au Proche Orient (pages 6 et 7).

Nous vous souhaitons excellente lecture,

Joris Fricker
et toute l'équipe de rédaction

Impressum

Equipe de rédaction : Andreas Weibel, Fabio Briante, Joris Fricker, Josef Lang, Jonas Heeb, Lukas Bürgi, Martin Parpan, Oger, Pauline Schneider, Roxane Steiger, Timothy Oesch, Tobia Schnebli, Noemi Buzzi

Abonnement : 20.– par an à verser au CCP 12-11508-2. Les membres du GSSa sont abonnés d'office. **Articles et lettres :** à adresser au secrétariat romand du GSSa, CP 151, 1211 Genève 8, E-mail: gssa@gssa.ch **ISSN 1663-5701, Paraît au minimum 4 fois par an.**

Tirage : 4'800 exemplaires **Impression :** ROPRESS, Zurich **Cartoons :** Oger **Maquette :** Regula Meili **Traduction :** Catherine Jost

Les courriers des lecteurs/lectrices sont bienvenus. Les éditeurs/trices se réservent le droit d'écourter les soumissions. Merci de nous informer des changements d'adresse, adresses incorrectes et / ou en double. Le contenu de ce journal est soumis à la licence Creative-Commons CC BY-ND-NC 4.0. À des fins non-commerciales, il peut être utilisé librement à condition que la source soit mentionnée.

INITIATIVE POUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES

Quel début pour notre initiative !

En mars, le Conseil fédéral avait refusé de signer le TIAN. À partir de ce moment-là, nous avons intensifié encore davantage notre engagement : la Suisse doit proscrire les armes nucléaires et s'engager à l'international pour le désarmement nucléaire. JORIS FRICKER

La Suisse n'a toujours pas signé et ratifié le TIAN, c'est un scandale politique. Pour attirer l'attention sur cela, le GSSa, en tant que pilier important dans l'initiative contre les armes nucléaires, a organisé de nombreux événements. Fin mars, nous avons lancé un appel et ainsi pu gagner plus de mille militant·es qui ont protesté contre la décision de notre gouvernement. Afin de pouvoir maintenir la pression politique, mais aussi atteindre un public plus large, nous avons organisé deux soirées cinéma en mai, à Zurich et à Bâle, durant lesquelles nous avons projeté la première partie de la série Turning Point : L'arme nucléaire et la guerre froide. Ce film était impressionnant et a renforcé encore plus notre volonté de nous battre contre la plus meurtrière de toutes les armes. Durant le même mois, nous avons organisé une table ronde avec

des personnalités politiques : Carlo Sommaruga (PS/GE), Marionna Schlatter (Les Vert-es/ZH), Melanie Mettler (PVL/BE) et Urs Rüegg (IPPNW) ont discuté de l'interdiction des armes nucléaires au Käfigturm, qui affichait quasi complet. Les personnes précitées sont toutes membres du comité d'initiative. Ce dernier ne manque pas de personnalités connues, puisqu'on y retrouve également l'ancienne Conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey.

LANCEMENT OFFICIEL DE L'INITIATIVE

En parallèle à la création du comité, le texte en lui-même a également évolué au fil des mois. Après avoir examiné le texte, la Chancellerie a autorisé sa publication dans la Feuille fédérale, c'était donc le moment de lancer officiellement notre initiative. Cet événement s'est déroulé à

merveille : nous avons organisé une conférence de presse publique avec de nombreux invité·es de marque avant de passer à notre action de lancement. Cette dernière montre ce qui pourrait se passer si des autocrates se trouvent trop près du bouton rouge. À côté d'eux, on voit Ignazio Cassis qui se tourne les pouces (voir page de couverture).

Avec notre initiative, la pression sur le Conseil fédéral est maintenant maximale. Vous pouvez nous aider à faire en sorte qu'elle le reste, car chaque signature compte ! Avez-vous déjà signé ? Et votre entourage ? Pouvez-vous nous aider à récolter des signatures dans la rue ? Toute aide serait la bienvenue !

non-sens.ch



SURARMEMENT

Appel contre le surarmement

Certain·es politicien·nes de sécurité sont en pleine course à l'armement en ignorant les véritables gains en matière de sécurité et menaces. Avec notre appel contre le surarmement, nous voulons montrer pourquoi tous ces milliards pour l'armée sont absurdes.

JONAS HEEB

Depuis le début de la guerre d'agression de la Russie en Ukraine, la Suisse est traversée par une véritable vague de réarmement. Malheureusement, les dépenses militaires additionnelles ne sont qu'une partie du problème. Viennent s'ajouter la signature du contrat d'achat des F-35 ainsi que, la détérioration du service civil par une modification de loi qui avait été rejetée quelques années plus tôt. Voilà quelques exemples d'une majorité bourgeoise qui se croit tout permis.

En 2022, le Parlement a décidé d'augmenter les dépenses de l'armée pour que celles-ci

atteignent 1 % du PIB d'ici 2030. Après cette décision, chaque session parlementaire a connu son lot d'augmentations du budget militaire. Dans le même temps, nous lisons régulièrement que la Confédération connaît des problèmes budgétaires quasi inédits. L'aide au développement, l'assurance-chômage ou les crèches en paient le prix. Mais quand il s'agit de l'armée et de la liste de souhaits de Thomas Süssli, la politique donne gaiement un milliard après l'autre. C'est pour cela que le GSSa a lancé son appel contre le surarmement, dans lequel nous montrons que cette course à l'armement effrénée et

trop coûteuse n'est pas un plus pour la sécurité et qu'elle ne répond pas aux vraies menaces. Au contraire, ces immenses dépenses pour l'armée sont un gouffre financier pour les finances fédérales que personne ne sait comment combler. En scannant le code QR ci-dessous ou en entrant le lien suivant dans votre navigateur, vous retrouverez tous les chiffres, graphiques, explications et analyses autour de ce sujet. Vous pouvez également partager cette page avec vos ami·es et connaissances – d'avance, un grand merci !



VOTATION SUR LE GRIPEN

Nous pourrions de nouveau gagner

Il y a dix ans, nous votions sur l'achat des Gripen. La situation a certes changé, mais aujourd'hui encore, un projet d'achat d'un modèle précis de jets aurait très peu de chances de passer aux urnes. ANDREAS WEIBEL

Il ne fait aucun doute que le référendum sur le Gripen était l'un des plus grands succès du GSSa. Rappelons-nous, les Gripen étaient prévus pour remplacer les avions Tiger. Cela signifie que les Gripen auraient été achetés en plus des F-35 qui devraient maintenant remplacer les F/A-18. Grâce à notre campagne engagée, nous avons donc empêché des dépenses encore plus hautes pour l'armée de l'air, comme le DDPS les prévoit aujourd'hui.

En 2020, la population acceptait l'achat des successeurs des F/A-18 à 50,1 %, une majorité très serrée qui relève presque du hasard. Durant leur campagne, les défenseur·euses des F-35 soulignaient sans cesse que les coûts de ces avions pourraient être intégrés aux budgets ordinaires. Entre-temps, il s'avère que ce n'est pas le cas.

LES SONDAGES SONT CLAIRS

Aujourd'hui, même deux ans après l'invasion russe de l'Ukraine, le Conseil fédéral n'arrive toujours pas à mettre en évidence des scénarios concrets dans lesquels ces bombardiers furtifs arriveraient à rendre la Suisse plus sûre. Une chose est pourtant certaine : les ressources financières englouties par ces jets manquent dans de nombreux autres domaines, de la lutte contre la crise climatique à la formation en passant par les assurances sociales.

Selon un sondage annuel de l'Académie militaire de l'EPFZ, seuls 20,5 % des personnes en Suisse seraient en faveur d'une augmentation des dépenses militaires aujourd'hui. Par ailleurs, un sondage de la NZZ réalisé le 16 mars 2024 révèle que des économies dans le domaine de l'armée sont l'une des deux seules

propositions de financement de la 13ème rente AVS qui puissent rassembler une majorité.

MANQUE DE PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE

Ces sondages témoignent du fossé entre la politique de surarmement au Parlement et la volonté démocratique. Au vu des menaces existentielles auxquelles nous faisons face comme le changement climatique et la crise de la biodiversité, la population doit pouvoir décider quels domaines elle souhaite prioriser. Souvenons-nous, le Conseil fédéral n'avait déjà pas tenu sa promesse de laisser la population participer à la décision d'achat des F-35. Il existe en effet de bonnes raisons de croire que le F-35 serait encore moins populaire que le Gripen, car cet avion de chasse ne correspond pas du tout aux besoins de la Suisse, les coûts qu'il engendre sont beaucoup trop élevés et il présente plus de problèmes et de pannes. Bref, nous ne lâchons pas l'affaire.

CONTRIBUTION INVITÉE : LE TRAITÉ SUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES

TIAN : pas de sécurité sans désarmement nucléaire

Tant que les armes nucléaires existent, les risques que pose leur utilisation existent également. Celle-ci aurait des conséquences catastrophiques sur les êtres humains et l'environnement. MARIONNA SCHLATTER

Tant que nous continuerons à considérer les armes nucléaires comme des moyens de dissuasion, toujours plus de pays essayeront d'en acquérir. Cette course à l'armement augmente les tensions et l'insécurité mondiales. Aujourd'hui, la menace que constituent les armes nucléaires a atteint un niveau inédit. De nombreuses puissances nucléaires sont impliquées dans des conflits et des guerres, ce qui augmente la probabilité d'une escalade nucléaire. Pour arriver à un ordre mondial stable et sûr, il est donc nécessaire d'interdire les armes de destruction massive et surtout les armes nucléaires. Pour la Suisse, cela constitue la seule véritable garantie de sécurité.

PAS DE DÉSARMEMENT EN VUE

Le TIAN est le premier accord international qui a pour but explicite de proscrire les armes nucléaires. Il interdit notamment le fait de mettre au point, mettre à l'essai, produire, transporter, posséder ou utiliser des armes nucléaires, ainsi que de menacer de le faire. Le traité demande également le soutien aux victimes de ces armes ou de tests nucléaires. Il s'agit donc d'une base légale bien fournie pour le désarmement nucléaire mondial.

La Suisse s'est fortement engagée en faveur de ce traité, qui a été adopté par plus de 120 membres des Nations unies en 2017 et est entré en vigueur en 2021. La Suisse, ainsi que 121 autres Etats étaient pour l'adoption du TIAN. En Suisse, une motion a par la suite été adoptée au Parlement, demandant que le Conseil fédéral signe le TIAN. Le gouvernement a longtemps tergiversé avant d'annoncer en mars 2024 qu'il ne signerait pas le traité.

TIAN OU TNP ?

Le Conseil fédéral avance qu'il mise sur les objectifs de contrôle d'armement du traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Certes, ce traité, entré en vigueur en 1970 constitue déjà un traité de désarmement ayant pour but d'empêcher la prolifération d'armes nucléaires. Le TNP a été signé par 191 Etats, dont des puissances nucléaires comme les Etats-Unis et la Russie. En signant ce traité, les Etats ne possédant pas d'armes nucléaires renoncent à vouloir en acquérir. Les puissances nucléaires, elles, se déclarent prêtes à entrer en pourparlers sur le désarmement nucléaire complet. Le TNP n'a toutefois pas encore mené à cela. C'est exactement pour cette raison que le TIAN est

nécessaire, car il prévoit la proscription complète des armes nucléaires et de toute activité en lien avec elle, comme par exemple leur stockage.

LE CONSEIL FÉDÉRAL BRISE UN TABOU

Pour le Conseil fédéral, la guerre d'agression russe en Ukraine justifie non seulement un surarmement dans le domaine militaire, mais éga-

lement le fait de ne pas signer le TIAN. Il rend donc indirectement les armes nucléaires légitimes, un geste sans précédent. De plus, il laisse la porte quelque peu ouverte au financement et au stockage d'armes nucléaires en Suisse, un signal inquiétant pour la sécurité et la neutralité de notre pays.

Dans le même temps, le Conseil fédéral ne souhaite pas s'engager dans une discussion sur la proximité avec l'OTAN, le véritable non-dit dans cette histoire. L'exécutif a en effet décidé de collaborer de manière encore plus étroite avec l'OTAN, et ce sans demander l'avis du Parlement. Il s'agirait également de coordonner les acquisitions d'armes avec l'alliance transatlantique. L'OTAN étant une alliance nucléaire, il n'est que peu surprenant qu'elle ne soit pas enthousiaste à l'idée d'un désarmement nucléaire : elle craint donc que le traité atteigne les buts qui y sont fixés.

POSER LES BONNES BASES

En refusant de signer le TIAN, la Suisse envoie le mauvais signal à ses partenaires et se détourne de sa politique de désarmement.

Avec notre initiative, nous demandons que la Suisse signe le TIAN et qu'elle pose les bonnes bases. Nous voulons une Suisse qui s'engage fortement et résolument pour la paix, comme l'exige notre tradition humanitaire.

Signez donc notre initiative !



Marionna Schlatter,
Conseillère nationale verte zurichoise

BÄNZ FRIEDLI

Attendez, nous n'avons pas encore signé ça ?!

Bänz Friedli à propos de l'initiative pour l'interdiction des armes nucléaires

« Vous n'êtes pas sérieux ? », a été ma première réaction lorsque j'ai entendu parler de l'initiative pour l'interdiction des armes nucléaires. Elle veut inciter le Conseil fédéral à adhérer au traité correspondant des Nations Unies. « Vous n'êtes pas sérieux ? », ai-je demandé. Et j'aurais dû dire : « Pas sérieux ? » Comment se fait-il que notre pays n'ait pas signé depuis longtemps l'interdiction des armes nucléaires ?

Mais racontons cette histoire dans le bon ordre. Vous savez, j'ai grandi en tant que pacifiste. Être pacifiste, ça faisait tout simplement du bien. Nous portions aussi le « foulard d'Arafat » – c'est ainsi qu'on appelait à l'époque la kufiya, le foulard palestinien – sans trop y penser, nous, les enfants gâtés de la maison familiale de l'agglomération. Et nous épingleions la solidarité sur nos treillis militaires d'occasion au moyen de badges avec Solidarność, sans en savoir beaucoup plus, si ce n'est que ce syndicaliste polonais, Lech Wałęsa, était certainement une personne rebelle. Et qu'en plus, il avait l'air drôle avec sa moustache ! En réalité, c'était plus compliqué, et nous aurions dû nous demander pourquoi Wałęsa plaisait tant aux bourgeois de l'Ouest : parce qu'il s'opposait au méchant communisme et défendait l'économie de marché.

A Pâques et à la Pentecôte, nous avons participé à des marches pour la paix avec notre « Tüechli Arafat » et notre badge Solidarność. Parfois, il s'agissait aussi de marches contre la centrale nucléaire de la commune voisine de Mühleberg. Ou marchions-nous en même temps

pour la paix et contre les centrales nucléaires ? Je ne m'en souviens pas exactement et je ne le savais probablement pas non plus à l'époque, au début des années 1980.

Le pacifisme était en vogue en temps de paix. Depuis, j'ai perdu certaines certitudes. Et même si je continue de penser au fond de moi que la violence ne peut jamais être la bonne réponse à la violence, les événements de ces dernières années m'ont ébranlé. Wolf Biermann, que nous vénérions tant à l'époque, réclame un soutien militaire beaucoup plus important pour l'Ukraine et explique dans des interviews que le pacifisme a ses limites. Est-ce que je me suis rendu la vie trop facile avec mon pacifisme de bon aloi ? C'est très compliqué, tout ça.

La seule chose dont je sois sûr, c'est l'interdiction des armes nucléaires. « Comme la plupart des pays européens, la Suisse a décidé de ne pas adhérer au traité », laisse entendre le Département fédéral des affaires étrangères de manière lapidaire. Comme si la politique suisse n'avait jamais été guidée par l'intention d'agir « comme la plupart des pays européens ». Mais pas nous ! Nous, les particuliers, les réfléchis ! C'est justement maintenant que nous devrions nous aligner sur d'autres pays ? C'est absurde.

De la gauche à l'extrême droite, on ne cesse de répéter que la neutralité est notre bien le plus précieux. Et ensuite, nous devons encourager le gouvernement national par une initiative populaire à signer une interdiction des ar-

mes nucléaires ? Je suis stupéfait qu'elle ne l'ait pas fait depuis longtemps. Peut-être parce que la neutralité est un joli terme pour dissimuler tous les intérêts obscurs ? Nous étions l'armurerie d'Hitler et sommes depuis lors le refuge de tous les fonds sales de tous les potentats malfaisants. La « neutralité » permet aux petits cantons riches en argent de laisser faire les oligarques russes et de ménager les entreprises locales qui exploitent la nature et l'humain dans le Sud. Le profit colossal est réalisé à Baar, en Suisse. Tout à fait propre, tout à fait neutre.

Mais pourquoi un pays prétendument neutre doit-il s'engager, si ce n'est pour la paix ? Les armes nucléaires peuvent anéantir des régions, tuer des centaines de milliers de personnes et en rendre encore plus malades pour des générations. Neuf pays disposent au total de 12 500 armes nucléaires - bien plus que ce qui serait nécessaire pour détruire tous les êtres vivants de la planète. Il est évident que nous devons non seulement empêcher l'utilisation de telles armes, mais aussi en interdire la fabrication et la possession.

Si la neutralité ne doit pas être une mauvaise blague, elle doit en premier lieu servir la paix. Je signerai l'initiative. Un tel traité va de soi. Tout le reste n'est pas sérieux.



Bänz Friedli (59 ans) est auteur et cabarettiste suisse et est lié au GSSA. Ainsi, en 2022, il a cosigné notre lettre ouverte contre le réarmement absurde de l'armée comme l'une des nombreuses personnalités suisses.

ARMÉE ET RÉARMEMENT

MISE À NIVEAU

Alarme pour le réarmement

Le 5 juin dernier, l'atterrissage d'avions de combat sur l'autoroute A1 près de Payerne a été retransmis en direct à la télévision suisse. Cette retransmission en direct a été le point culminant de l'actuelle campagne de sensibilisation pour un réarmement encore plus important. Le matraquage médiatique se déroule également à d'autres niveaux. MARTIN PAPPAN

Depuis l'éclatement de la guerre en Ukraine et au Proche-Orient, l'appel au réarmement lancé par le lobby des armes et les politiciens qui lui sont proches* est un thème récurrent. Alors que l'on économise sur l'aide au développement, la « capacité de défense de l'armée suisse doit être renforcée de manière conséquente dans tous les domaines d'action ». L'armée se voit actuellement attribuer des moyens financiers dont les conséquences sont peu claires. Nous allons tous en faire les frais. Que ce soit dans des domaines comme la formation, la cul-

ture, les infrastructures ou la lutte contre la crise climatique.

Pour préparer le terrain à cette politique financière, il faut une sorte de « sentiment d'alarme ». Les citoyens doivent se sentir concrètement menacés et pour cela, il faut une rhétorique adaptée. Le politicien UDC Werner Salzmann souhaite que la Suisse se prépare à une « attaque globale » et au « pire des cas », c'est-à-dire par exemple à une « attaque terrestre ». Des termes tels que « lacunes ouvertes dans les capacités » ou « rétablissement de la capacité de défense »

sont utilisés de manière inflationniste. Selon Armasuisse, il manque à l'armée un milliard de francs rien que pour l'année prochaine afin d'investir dans la « reconstruction » de l'armée. La politicienne du centre Andrea Gmür estime qu'il est « absolument impératif » que nous nous préparions à une « urgence ». Des idées d'un « impôt de défense » séparé sont colportées ou il est question « d'emprunts de défense ». La population et l'industrie doivent pouvoir acheter des « titres d'armement ». Tout le monde doit pouvoir participer au financement de l'équipement. Un peuple uni au service de l'armement.

LES ENFANTS AUSSI DOIVENT SE METTRE EN RETRAIT

Andrea Gmür va encore plus loin en faisant intervenir ses enfants : « L'armée n'a pas assez de munitions, pas assez d'armes valables et les

systèmes arriveraient en fin de vie. Elle ne veut pas envoyer ses enfants à la guerre dans une telle situation ». Cette rhétorique alarmiste vise à susciter un sentiment d'inquiétude au sein de la population. D'un côté, l'ennemi qui peut nous tomber dessus à tout moment, de l'autre, l'armée suisse qui se retrouve « nue » et « affamée ». Il est clair que la création de l'ambiance fait partie des affaires politiques et qu'elle fait partie du travail politique dans tous les camps. Il est important de les comprendre et de les classer. Nous avons encore un conseil à donner à Andrea Gmür : nous apprécions le fait que vous ne vouliez pas envoyer vos enfants à la guerre. Faites en sorte que vos enfants refusent de faire leur service militaire ou leur service civil. Vous aiderez ainsi davantage vos enfants et la société que si vous vieilliez à ce qu'ils grandissent dans un monde où l'armement est encore plus présent. Merci pour cela.

DÉPENSES DE L'ARMÉE

Coûts complets et transparents, s'il vous plaît !

D'ici 2030, la Suisse devra dépenser l'équivalent d'un % de son PIB pour l'armée. Un rapport très complet, publié en 2012, montre que s'il l'on prend en compte tous les coûts occasionnés par l'armée, ce résultat aurait déjà été atteint à l'époque. Même sans manœuvre de comptabilité, on arriverait à ce chiffre aujourd'hui encore. JONAS HEEB

Notons tout d'abord que le PIB est tout à fait inadapté lorsqu'il s'agit de comparer des postes de dépenses. Il s'agit là d'un indicateur économique qui ne donne aucune information sur les besoins militaires d'un pays. En comparaison internationale, le PIB de la Suisse est très élevé, puisqu'elle est un pays prospère. Par ailleurs, la présence de nombreuses entreprises augmente artificiellement le PIB. Évidemment, les dépenses militaires sont basses en comparaison. Même Karin Keller-Sutter, la Ministre des finances, disait que ce lien établi entre dé-

penses militaires et PIB est discutable. On pourrait en effet utiliser un autre indicateur, les dépenses militaires par personne, par exemple. Dans ce cas, la Suisse ferait bien meilleure figure en comparaison internationale et personne ne pourrait plus dire que l'on détruit l'armée à force de lui faire faire des économies.

DES COÛTS RÉELS BIEN PLUS ÉLEVÉS

Tout le monde sait que lorsque les dépenses militaires sont calculées, de nombreux coûts ne sont pas inclus, notamment les APG (allocations

pour perte de gain) et l'assurance militaire. En 2012, le DDPS publiait un rapport avec une analyse des coûts complets des dépenses militaires : la différence entre les dépenses comptabilisées et les dépenses réelles était d'au moins 3 milliards de francs, alors que certains économistes estiment qu'elle était encore plus élevée. Les dépenses militaires en 2012 représentaient donc plus que l'équivalent d'un pour cent du PIB, mais n'étaient pas entièrement déclarées comme telles. Si l'on veut réellement procéder à des comparaisons internationales au moyen du PIB, il faudrait au moins savoir que d'autres Etats incluent dans ces dépenses que la Suisse comptabilise différemment dans leurs dépenses militaires.

Il n'existe pas de rapport plus récent, mais le DDPS y travaille. On peut toutefois partir du

principe que les coûts réels correspondent, aujourd'hui encore, à plus que l'équivalent d'un pour cent du PIB. L'économiste Reiner Eichenberger estime par exemple que les coûts complets de l'armée s'élèveraient entre 8.5 à 9 milliards de francs. À titre de comparaison, 1 % du PIB de 2023 représente 7,95 milliards de francs.

On peut donc conclure qu'il est faux de parler d'économies forcées de l'armée. Au contraire, les coûts ne cessent d'augmenter depuis des années. Si l'on inclut tous les coûts occasionnés par l'armée, on arriverait très probablement déjà à l'objectif fixé par le Parlement. Le surarmement de l'armée amène toutefois une menace bien réelle : celle d'économies forcées et destructrices d'autres secteurs.

SÉCURITÉ

Fermons vraiment l'autoroute

Début juin, huit avions de combat F/A-18 ont décollé et atterri sur un tronçon de l'autoroute A1 entre Avenches et Payerne (VD). La dernière fois que l'armée avait organisé des exercices similaires, c'était en 1991 au Tessin. NOEMI BUZZI

Selon l'armée, il s'agissait de tester la capacité des avions à opérer à partir de sites improvisés, toutes les ressources des forces aériennes étant actuellement concentrées sur trois aérodromes militaires à Payerne, Meiringen et Emmen. Les jets militaires ne volent que rarement en Suisse, à la fois par manque de place et en raison du bruit excessif qu'ils génèrent. Il n'est donc pas étonnant que, bien que l'armée ait toujours souligné qu'il ne s'agissait pas d'un événement public, l'exercice Alpha Uno ait été vendu comme un événement exceptionnel et historique et retransmis en direct pendant quatre heures à la radio et à la télévision suisses (SRF).

Le chef des Forces aériennes Peter Merz a déclaré à ce sujet que l'on voulait montrer à la population que l'armée était présente et qu'elle pouvait inspirer une certaine sécurité. Outre le fait que l'on ne voit pas très bien comment la fermeture totale de l'autoroute pendant 36 heures pour un exercice militaire avec des avions de combat bientôt hors d'usage pourrait créer

de la sécurité, subsiste encore la question fondamentale : pourquoi ?

Pourquoi, en 2024, alors que les finances fédérales sont soumises à de fortes pressions, une telle scène est-elle mise à la disposition de l'armée dans le seul but de faire de la propagande et de faire avancer ses propres objectifs ? Selon l'armée et le Secrétariat d'Etat à la politique de sécurité, une menace militaire d'attaque directe par voie terrestre ou aérienne est actuellement peu probable. L'exercice Alpha Uno est donc totalement inutile, car il ne permet pas de faire face à des menaces réelles telles que les cyberattaques, les campagnes de désinformation et les actes terroristes.

L'armée peut se permettre de bloquer l'autoroute à sa guise, alors que les blocages d'autoroutes par des activistes* du climat font sensation, provoquent la colère et sont considérés comme des actes criminels. Où est la colère lorsque des catastrophes dues à la crise climatique, comme celle du Misox il y a plus d'un mois et

demi (outre plusieurs morts), ont emporté une partie importante de l'autoroute A13 ?

Actuellement, la Suisse mène une politique de transport et de sécurité qui risque de compromettre les objectifs climatiques : l'extension des autoroutes et le réarmement ne sont pas compatibles avec les Accords de Paris. Ces deux projets ne font manifestement pas partie d'une analyse sereine des menaces concrètes. De plus, l'extension des autoroutes entraînera une aug-

mentation du trafic, du bruit et de la pollution atmosphérique et lumineuse (les parallèles avec le F-35 ne sont pas à négliger).

En novembre, nous voterons sur le référendum contre un projet d'extension d'autoroutes dont les coûts budgétés s'élèvent à 5,3 milliards de CHF (sans les frais d'entretien). Heureusement, les F-35 ne coûteront pas plus que prévu et les coûts supplémentaires ne seront pas supportés par la collectivité (fin du sarcasme).



LOI SUR LE MATÉRIEL DE GUERRE

Long jeu de pouvoir bourgeois pour l'Arabie saoudite

L'Arabie saoudite est de loin le marché le plus juteux pour l'exportation de matériel de guerre – et pendant de nombreuses années elle l'a également été pour les entreprises suisses d'armement. Depuis deux décennies, la gauche et les partis bourgeois s'affrontent sur le sujet opposant les intérêts des groupes d'armements aux valeurs humanitaires. Après quelques succès de la gauche, la menace d'un retour en arrière plane, comme le montrera cette chronologie. ANDREAS WEIBEL

2004 : Le Conseil fédéral rejette une motion du groupe PS visant à interdire la livraison d'armes à l'Arabie saoudite

2006 : Le Conseil fédéral autorise des exportations d'armes d'une valeur de 500 millions de francs vers l'Arabie saoudite, le Pakistan et l'Inde. Ce faisant, il décide d'ignorer une recommandation de la Commission de gestion du Conseil national.

2006 : Le GSsA lance l'initiative pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre.

2008 : Le Conseil fédéral modifie l'ordonnance sur le matériel de guerre (OMG) sur le point suivant : si « le pays de destination est impliqué dans un conflit armé interne ou international » ou si « si le pays de destination viole systématiquement et gravement les droits de l'homme », les licences d'exportation ne sont plus accordées.

2009 : Le Conseil fédéral constate qu'au vu de la situation humanitaire en Arabie saoudite, il n'est pas possible d'accorder de nouvelles autorisations d'exportation. Cependant, les biens dont l'exportation avait été autorisée antérieurement ne sont pas touchés par cette nouvelle

réglementation. C'est pour cette raison qu'aujourd'hui encore, des munitions et des pièces de rechange de plusieurs millions de francs sont exportées chaque année vers l'Arabie saoudite.

2009 : L'initiative pour l'interdiction d'exporter du matériel de guerre du GSsA est rejetée aux urnes. L'un des arguments centraux des opposant-es était que les modifications à l'ordonnance de l'année précédente constituaient un cadre réglementaire suffisamment satisfaisant.

2013 : Le Conseil national accepte à une très courte majorité une motion bourgeoise qui affaiblit tellement le critère des droits humains dans l'OMG que des autorisations d'exportation vers l'Arabie saoudite sont à nouveau octroyées.

2015 : L'Arabie saoudite intervient dans la guerre civile au Yémen et commet de nombreux crimes de guerre. Puisque l'OMG prévoit qu'un

pays impliqué dans un conflit interne ne peut recevoir des armes suisses, les autorisations d'exportation vers l'Arabie saoudite ne sont plus accordées.

2016 : Le Conseil fédéral modifie l'OMG et réautorise les exportations vers des pays impliqués dans une guerre civile, pour autant que ce conflit se trouve sur un autre territoire. Des autorisations d'exportation vers l'Arabie saoudite peuvent donc de nouveau être accordées.

2017 : Treize entreprises d'armement suisses écrivent une lettre au Conseil fédéral pour lui demander d'assouplir les critères d'exportation.

2018 : Le Contrôle fédéral des finances (CDF) note dans un rapport que les autorités chargées de traiter les demandes d'exportations n'avaient pas la distance critique nécessaire avec les groupes d'armement et les lobbyistes. Selon le CDF, l'industrie suisse contourne les interdictions d'exportations au moyen de diverses manoeuvres, qui sont toutes légales.

2018 : Le Conseil fédéral suit l'industrie de l'armement et veut assouplir l'OMG. Cette décision provoque un tel tollé que le Conseil fédéral doit faire marche arrière.

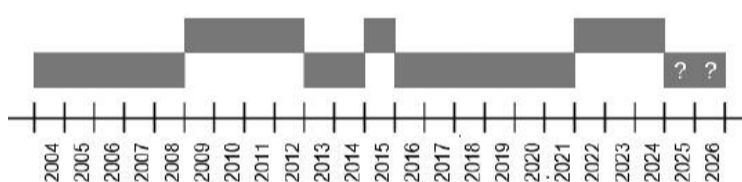
2018 : Le GSsA, le PS, les Vert-es et une large alliance lancent l'initiative correctrice, qui a pour but de faire passer les règles d'exportation de l'ordonnance à la loi, restreignant ainsi le pouvoir du Conseil fédéral.

2021 : Le Parlement adopte un contre-projet à l'Initiative correctrice. Les politicien-nes bourgeois-es essaient d'introduire une clause d'exception qui permettrait au Conseil fédéral d'approuver toute exportation ayant un intérêt stratégique national. Cette tentative échoue de justesse et l'initiative correctrice est par conséquent retirée.

2024 : Sous prétexte de vouloir soutenir l'Ukraine, les politicien-nes bourgeois-es essaient de rendre possible l'octroi d'autorisations pour l'exportation d'armes vers l'Arabie saoudite de deux manières différentes. A nouveau, le coup du chèque en blanc est jeté auprès du Conseil fédéral. Des représentant-es de l'industrie de l'armement ont d'ailleurs confirmé à la presse vouloir ainsi booster leurs affaires en Arabie saoudite. Il est donc bien possible que nous devions lancer un référendum.

L'autre tentative de la droite est bien plus sournoise. Une initiative parlementaire a en effet pour but d'autoriser la réexportation d'armes vers l'Ukraine. Les partis bourgeois ont incorporé des passages dans le texte permettant de livrer également des armes à l'Arabie saoudite. Pour l'heure, les groupes parlementaires n'ont pas encore pris position à ce sujet. Le GSsA, pour sa part, luttera pour ne pas autoriser les exportations d'armes vers des régimes autoritaires sous prétexte d'aider l'Ukraine.

Nouveau permis impossible
Nouveau permis possible



LA CHRONIQUE CYBER DE LUKAS

Une liste de cibles générée par un algorithme

Peu après le 7 octobre 2023, Israël a commencé à utiliser des systèmes automatiques pour décider quel-les citoyen-nes palestinien-nes tuer. Pour chaque cible associée au Hamas, aussi peu importante soit-elle, Israël a accepté de tuer jusqu'à 20 civil-es. Cette technologie existe à présent et elle ne disparaîtra pas. Faisons en sorte qu'il en aille de même pour le droit international ! LUKAS BÜRGI

Israël est probablement le premier pays au monde à avoir tué plusieurs milliers de personnes en l'espace de quelques semaines sur la base des calculs d'un algorithme, et ce sans contrôle humain. Voilà qui ne promet rien de bon. Mais devons-nous craindre des développements technologiques dans des pays qui ignorent le droit international et acceptent de tuer énormément de civil-es pour atteindre un objectif militaire contesté ?

LA TECHNOLOGIE EN QUESTION

La révélation de certaines informations nous donnent un bon aperçu du fonctionnement de la technologie utilisée par Israël. Le magazine +972 a mis le doigt sur deux technologies terrifiantes de l'infrastructure militaire israélienne. Il existe d'une part un instrument nommé Laverder, qui a pour but de déterminer la probabilité qu'une personne appartienne au Hamas. Un autre outil, Where's Daddy?, a pour but de savoir si un père de famille est à la maison ou non, avant de bombardier le bâtiment entier. Ces deux outils sont censés traquer les personnes, mais elles ne font au final que traquer les téléphones portables. Elles ne reconnaissent toutefois souvent pas immédiatement lorsqu'un téléphone est transmis à une autre personne. Laverder, comme les autres outils du même type ne peut calculer qu'une probabilité et non un résultat absolu.

SITUATION JURIDIQUE ET VOLONTÉ POLITIQUE

Israël est depuis longtemps en possession de ces outils mais auparavant, ceux-ci n'étaient toutefois utilisés que par des analystes pour la recherche de membres haut-placés du Hamas. Lors de conflits précédents, les cibles potentielles étaient analysées sous différents aspects avant d'être tuées. Les victimes civiles étaient tolérées, mais devaient être évitées autant que possible. Depuis le 7 octobre, ces outils sont utilisés directement pour établir les listes de cibles. Toute personne ayant un lien avec le Hamas, même les soldats et les personnes chargées de la protection civile sont considérées comme des cibles. Pour chaque membre peu haut placé identifié par le système comme appartenant au Hamas, une vingtaine de victimes civiles ont été tuées volontairement. La précision de ce calcul était alors de 90 %. Cela signifie donc que dans 10 % des cas, une personne sans lien avec le Hamas a été tuée et avec elle, 20 civil-es.

Avant chaque attaque, les belligérants doivent donc s'assurer que les conséquences potentielles pour la population et les biens civils **ne soient pas excessives** par rapport à l'avantage militaire direct et concret qu'ils en attendent.

Explications du DFAE concernant le droit international

Quelle que soit la technologie utilisée et que celle-ci fonctionne correctement ou non, ce genre d'attaques constituent des crimes de guerre, car leur utilisation viole une disposition contraignante du droit international humanitaire, le principe de proportionnalité.

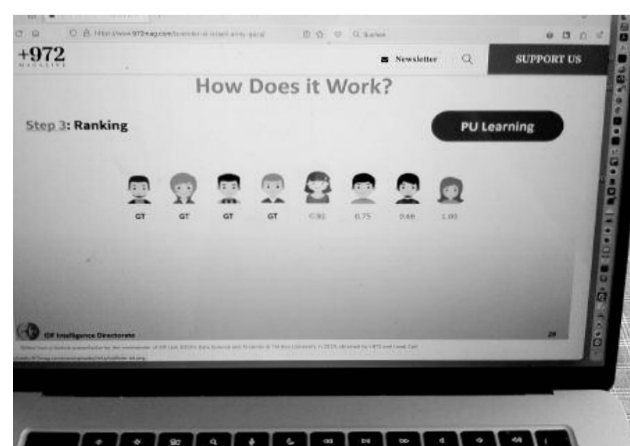
PERSPECTIVES POUR ISRAËL ET LE MONDE ENTIER

Établir des listes de cibles comme le fait Israël demande une quantité énorme de données que l'on ne peut obtenir que par le biais d'une surveillance de masse. L'analyse de ces données se fait au moyen d'instruments qui sont développés et enseignés dans des universités du monde entier. Il est donc pratiquement impossible d'endiguer le traitement de ces données. Cependant, la surveillance de masse peut être rendue plus difficile ou stoppée par des moyens politiques et technologiques. Les mesures politiques et juridiques sont toutefois plus importantes que les mesures technologiques. La lumière doit ainsi

Les cybermenaces ne jouent pas un rôle prééminent dans le quotidien politique suisse. C'est pour cela que nous ne leur avons pas accordé une grande place dans notre journal jusqu'à présent. Ces thèmes gagnent toutefois en importance et il est du devoir du GSsA de faire en sorte que les droits humains et le droit international restent la préoccupation centrale dans la défense contre ces menaces !

Dorénavant, nous publierons pour chaque numéro une chronique « cyber » de Lukas dans laquelle Lukas Bürgi, secrétaire du GSsA, mettra en lumière sa réflexion sur l'un des sujets de ce domaine. Lukas s'intéresse depuis de nombreuses années à ces thèmes, puisque les cybermenaces se trouvent à l'intersection de son travail pour le GSsA et sa formation d'informaticien. En effet, Lukas est titulaire d'un bachelors en informatique de l'EPFZ.

être faite sur tous les crimes de guerre, peu importe qui les commet et avec quels moyens.



Un transparent venant d'une présentation pour les spécialistes de l'armée israélienne, obtenue via le magazine +972.

« GT » désigne des membres connus du Hamas (sur le côté gauche). La machine attribue aux personnes inconnues un chiffre entre 0 et 1 (ici, les icônes sur le côté droit). Plus l'empreinte numérique de ces personnes ressemble à celle des membres du Hamas, plus ce chiffre est bas. Si le chiffre passe sous un certain seuil, la personne en question peut être éliminée.

GUERRE ET PAIX

GAZA

Guerre à Gaza et complicité systémique avec Israël

Alors que les bombardements de camps de réfugiés, d'hôpitaux et d'écoles se poursuivent, plus de 40'000 personnes ont été tuées et près de 100'000 blessés à Gaza, en grande majorité des civils. TOBIA SCHNEBLI

Le 5 déc. 2023 déjà, la présidente du CICR Mirjana Spoljanic déclarait à la TSR : « Les choses que j'ai vues dépassent tout ce que l'on peut décrire. Nous devons assurer la protection de la population civile de Gaza. Nous ne pouvons pas détourner le regard de ce qui est clairement un échec moral de la communauté internationale ». L'échec moral est également celui de la politique et d'une grande partie de l'opinion publique suisses. Comment expliquer que cette guerre contre les civils ait été possible avec le soutien de beaucoup d'Etats occidentaux, y compris la Suisse ?

Quatre jours après les attaques du 7 octobre, qui comportaient aussi de graves crimes de guerre, le Conseil fédéral a proposé d'interdire le Hamas en tant qu'organisation terroriste. Interrogé le lendemain par Le Temps sur le rôle de médiation de la Suisse pour arrêter la guerre à Gaza, le conseiller fédéral Cassis a répondu : « L'heure n'est pas aux bons offices. Nous sommes en guerre ».

DE LA NEUTRALITÉ À LA COLLABORATION MILITAIRE

Au début des années 50, la Suisse était le troisième exportateur vers Israël et entretenait d'importantes relations économiques avec les pays arabes voisins, formellement encore en guerre avec Israël. En 1955, la Suisse décidait d'interdire les exportations de matériel de guerre tant vers Israël que vers ses voisins. Cette interdiction reste en vigueur, bien qu'elle ait été vidée de son sens par la collaboration militaire

avec Israël depuis les années 1970. La guerre de 1967 a suscité en Suisse une identification euphorique avec Israël. Le petit pays se défendant contre les puissances hostiles qui l'entourent grâce à son armée renouait avec la mythologie officielle de la Suisse qui a su se défendre contre Hitler lors de la Seconde Guerre mondiale et qui était toujours prête à le faire contre la menace communiste dans la Guerre froide.

L'admiration pour la victoire israélienne de 1967 ouvre la voie à la collaboration militaire avec Israël. Les Mirages suisses étaient presque les mêmes de ceux avec lesquels Israël avait remporté la bataille contre les Mig égyptiens et syriens. Dans les années 1970 et 1980, l'armée suisse a développé des programmes d'échange de pilotes et de renseignements militaires avec Israël et l'Afrique du Sud. Alors que les échanges avec l'Afrique du Sud sont documentés par des enquêtes officielles d'après la fin du régime d'apartheid, ceux avec Israël restent largement secrets.

Dans les années 1990, la collaboration militaire s'étend à l'achat et la fabrication conjointe d'armes en Suisse et en Israël : bombes à fragmentation, munitions pour chars, premiers drones, systèmes de reconnaissance électronique et systèmes intégrés de conduite de tir.

COLLUSION SYSTÉMIQUE AVEC ISRAËL

La collaboration avec le complexe militaro-industriel israélien s'est intensifiée ces deux dernières décennies, notamment avec l'achat en 2015 pour plus de 300 mio CHF des drones à Elbit Systems, le plus grand fabricant israélien

d'armes et de systèmes de surveillance. En 2020, la Suisse a acheté à Elbit des systèmes de communication pour l'armée d'une valeur estimée à 1,7 mia CHF. 99 entreprises suisses bénéficient de contrats de compensation liées à ces achats. L'action de protestation menée le 7 juin dans les locaux de Rami Swiss à Courtételle (JU) par des militant.e.s de la solidarité avec le peuple palestinien a mis en lumière les liens directs de cette entreprise avec la filiale suisse d'Elbit.

En 2014 déjà, Elbit finançait un laboratoire de recherche à l'EPFL et finance aujourd'hui un projet de recherche à l'Université de Saint-Gall. Dans le contexte global de hausse des achats d'armements, la place financière suisse profite des investissements dans l'industrie des armes, y compris celles utilisées pour massacrer la population civile de Gaza. La BNS est le 16^{ème} investisseur institutionnel dans Elbit Systems, CS et UBS sont dans le top 50.

Accueil du Chef de l'armée André Blattmann lors de sa visite en Israël, 27-28 nov. 2011
©IDF, Wikimedia, 2011



UKRAINE

Les neutralités à l'épreuve du Bürgenstock

La conférence du Bürgenstock qui a eu lieu à la mi-juin représente un succès important pour l'Ukraine. Selon les auteur-ices de l'initiative sur la neutralité de l'UDC et du manifeste Neutralité 21, elle n'aurait jamais dû avoir lieu. Mais cette conférence a sa place dans une neutralité solidaire. JOSEF LANG

L'initiative populaire demandant une « neutralité intégrale », portée surtout par l'UDC, est insensée au niveau de la politique de sécurité et des obligations internationales d'un pays hautement globalisé comme la Suisse. La « neutralité armée » est dépassée, militairement et politiquement.

UNE NEUTRALITÉ AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

L'UDC veut une neutralité où la Suisse profite du monde entier en prenant aussi peu que possible ses responsabilités en tant qu'Etat. C'est pour cela que le parti était si opposé à la conférence de paix sur le Bürgenstock. Au cours des vingt dernières années, le capital financier et fossile suisse a en effet privilégié Poutine et contrairement à ce que prétend l'UDC, les sanctions des deux dernières années ont rendu notre pays plus neutre.

Fin mai 2024, un comité publiait le manifeste *Neutralité 21*. La plupart des critiques qui y sont

formulées contre l'initiative de l'UDC sont fondées. Notamment lorsqu'il est question des agresseurs et des victimes sont mis sur un pied d'égalité, ce que le manifeste qualifie d'injustice. Toutefois, le manifeste reste dans la lignée de cette mentalité qui privilégie les intérêts économiques. Ses auteur-ices veulent ainsi absolument faire en sorte que la Suisse continue de participer au business de la mort. Il est demandé que la loi sur le matériel de guerre soit assouplie, tout en omettant que le seul objet concret dans ce sens au Parlement est la Lex Saudi. La Conférence du Bürgenstock n'est pas mentionnée dans le manifeste, car des livraisons de matériel de guerre à l'Ukraine auraient rendu son organisation impossible.

Cette neutralité au service de l'économie fait surtout l'impasse sur une autre question, bien plus importante : la Russie pourrait-elle encore financer sa guerre sans les milliards venus de Suisse ? Pourrait-elle encore attaquer l'Ukraine avec des roquettes et des bombardiers sans les

machines spéciales dont le PLR a obtenu l'exportation en 2016, malgré l'avis contraire du SECO ? Les auteur-ices du manifeste Neutralité 21 ont également des revendications de sanctions propres à la Suisse qui sont peu crédibles. L'exemple de la branche pharmaceutique le montre bien : tandis que le commerce de matières premières a connu un certain recul, la pharma a quant à elle enregistré un véritable record d'exportations. La présidente de la Chambre de commerce bâloise aurait-elle signé le manifeste si le secteur pharmaceutique avait été inclus sous le point « embargo » dans ce dernier ?

NEUTRALITÉ PACIFIQUE

Le manifeste considère la neutralité, si profondément ancrée en Suisse comme un problème, alors que nous voyons cela comme une chance. Car la neutralité a un très grand potentiel lorsqu'il s'agit de construire une politique de paix active et globale. La Conférence du Bürgenstock, en tant que premier pas concret sur le chemin vers une paix juste entre l'Ukraine et la Russie en est la preuve concrète.

La neutralité pacifique a son origine dans sa compatibilité avec l'universalité et l'humanité.

De plus, elle accorde une grande importance au droit international, aux droits humains et aux Accords onusiens, qui deviennent plus contraignants. Le traité pour une interdiction des armes nucléaires en est un bon exemple. Nous devons davantage nous engager au sein des Nations unies et soigner nos bons offices. Le service civil doit également être étendu pour intégrer des missions de maintien de la paix, le Corps d'aide humanitaire doit être renforcé, tout comme la coopération au développement. La Suisse doit également participer à des missions de l'ONU. En effet, un pays neutre possède une crédibilité particulière lorsqu'il s'agit de recherches dans le domaine de la paix ou la reconnaissance précoce de conflits.

L'une des actions les plus évidentes que la Suisse pourrait entreprendre pour la paix dans le monde serait de renoncer à l'exportation d'armes et au commerce de guerre. L'engagement mondial contre le changement climatique est, lui aussi, existentiel et urgent. Car la crise climatique ne représente pas seulement le plus grand risque de sécurité au monde, elle est également causée par les matières premières qui alimentent souvent les guerres. Nous avons soutenu la Conférence du Bürgenstock organisée par le Conseil fédéral. Celui-ci serait plus crédible s'il avouait la co-responsabilité de la Suisse dans la guerre d'agression de Poutine.

SUDAN

Et le reste du monde ferme les yeux

Des catastrophes humanitaires inimaginables continuent de se dérouler dans le monde entier à l'indifférence générale. NOEMI BUZZI

Aujourd'hui, 70 % des réfugié-es sont originaires des cinq pays suivants : Syrie, Ukraine, Vénézuéla, Afghanistan et Soudan. La plupart de ces pays sont impliqués dans de graves conflits armés. L'attention du monde entier serait nécessaire afin de garantir l'accès à l'aide humanitaire et de faire le procès de ceux qui commettent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.

Malgré son ampleur, les médias qualifient la situation au Soudan de « guerre oubliée » sans vraiment nous dire pourquoi. Les nombreux conflits et guerres qui sévissent aujourd'hui dans le monde provoquent une fatigue d'empathie ou un épuisement émotionnel, ce qui pourrait constituer un facteur d'explication. Une autre raison, moins charitable cette fois, pourrait se trouver dans la vision raciste d'un énième pays du Sud global dans lequel éclate un conflit interne et qui se trouve tout en bas de la liste des priorités occidentales.

L'ONU et l'Union africaine auraient les moyens d'intervenir ou du moins de faire ap-

pliquer le droit humanitaire, de permettre à la population de fuir et d'augmenter la pression en faveur d'une solution pacifique au conflit. Or, ces deux acteurs ne font quasiment rien depuis plus d'un an.

Les causes de cette guerre, donc l'éclatement fut une surprise, sont à chercher dans le passé récent du pays. En 2019, le dictateur Omar El-Beshir a été renversé par une alliance entre l'armée soudanaise et des forces paramilitaires. Les acteurs ont décidé d'un partage du pouvoir entre les forces armées et les parties civiles, qui aurait dû permettre au pays une transition vers un gouvernement civil. Les conflits n'étaient toutefois pas rares. En 2021, la partie civile du gouvernement a été renversée, ce qui a saboté la transition. Faute d'accord entre Fattah Al-Burhan (Général de l'armée et de facto, chef du gouvernement) et Mohammed « Hemedti » Hamdan Dagalo, Commandant des Rapid Support forces, un groupe paramilitaire, un combat pour le pouvoir s'est déclaré en 2023. Le Soudan n'est donc pas en proie à une guerre civile, mais

à une confrontation entre deux généraux et dictateurs, qui a mené à un conflit qui a déchiré le pays.

Les deux parties sont accusées de crimes de guerre et de violations systématiques des droits humains, dont des attaques ciblées contre la population civile. Des dizaines de milliers de personnes ont perdu la vie, ont dû fuir le pays ou sont des déplacés internes. La population, qui ne peut compter sur quasiment aucune aide humanitaire, souffre de la faim et de maladies. La situation est peu stable et chaotique, les deux côtés enregistrant tantôt des victoires, tantôt des pertes alors qu'aucune ligne de front ne se dessine. Les organisations d'aide humanitaire ne peuvent accéder aux régions touchées – un autre exemple de la faim comme arme de guerre – tandis que le commerce d'armes et d'armements explose. Les deux partis en guerre reçoivent en effet des armes des pays voisins. Selon un rapport de l'ONU de 2024, les Émirats Arabes Unis soutiendraient activement les RSF, alimentant ainsi activement le conflit. Les forces armées soudanaises, elles, profitent du soutien de l'Iran, de l'Égypte et de la Russie. Cette dernière était le plus grand exportateur d'armes

au Soudan par le passé ne cache pas ses ambitions de s'implanter à Port Soudan pour avoir accès à la Mer rouge.

Comment la Suisse peut-elle aider ? Elle pourrait par exemple utiliser activement son engagement pour la paix et la sécurité au Conseil de sécurité des Nations unies pour négocier un embargo d'armes sur tout le territoire soudanais, ou pour des sanctions à l'encontre des personnes responsables de graves crimes de guerre. Elle pourrait également s'engager pour une mission de maintien de la paix. Finalement, la Suisse pourrait investir dans le Fonds d'aide humanitaire de l'ONU pour le Soudan, dont le financement n'atteignait que 17 % fin juin de 2024.

**Après la clôture de la rédaction, nous avons appris que qu'une conférence de paix sur le Soudan se tiendra à la mi-août sur le Soudan aura lieu en Suisse.*

www.rts.ch/info/monde/2024/article/les-etats-unis-annoncent-des-pourparlers-de-paix-pour-le-soudan-en-août-en-suisse-28578637.html

MATÉRIEL DE GUERRE ET EXPORTATIONS

Les sales affaires de Rheinmetall et la lâcheté du Conseil fédéral

La Suisse est, une fois de plus, empêtrée dans des affaires d'armement avec des partenaires douteux parce que la loi laisse trop de marge de manœuvre. Une politique juste et conséquente dans ce domaine n'est donc pas possible. Rien de nouveau jusque-là. Nous avons pourtant été étonné-es lorsque le Conseil fédéral a annoncé ce que nous craignons déjà. TIMOTHY OESCH

Fin mars, le *Westdeutscher Rundfunk* allemand a publié des recherches dont le contenu n'a surpris personne. Ces documents montrent que Rheinmetall, une entreprise allemande d'armement, avait prévu des livraisons massives d'armes à l'entreprise russe Oboronservice SA, même après l'invasion de la Crimée en 2014. Cette transaction n'ayant pas eu lieu, Rheinmetall a eu l'audace de demander des dommages-intérêts à hauteur de 130 millions d'euros. La plainte n'aura finalement pas abouti, mais Rheinmetall a continué d'insister sur la finalisation d'un centre d'entraînement pour les troupes russes pouvant former 30'000 hommes par année moins de 24 heures après l'annexion de la Crimée par la Russie en 2014 – un fait difficile à digérer.

Ces recherches ont interpellé Marionna Schlatter, Conseillère nationale verte zurichoise. Dans son intervention parlementaire, elle relève

à juste titre que Rheinmetall Air Defence AG possède un important site de production à Zurich. Elle a donc posé deux questions centrales au Conseil fédéral : Pourquoi Oboronservice AG ne figure-elle pas sur les listes de sanctions suisses ? Et le Conseil fédéral tient-il compte, lorsqu'il approuve des demandes d'exportation, du fait qu'une entreprise comme Rheinmetall travaille avec des pays qui se lancent dans des guerres d'agression contraires au droit international ? Les réponses du Conseil fédéral font froid dans le dos.

Réponse à la première question : « *Les dispositions de la Loi sur les embargos ne permettent pas à la Suisse d'édicter des sanctions de façon autonome* ». Et comme Oboronservice AG n'est pas sanctionnée par l'UE, la Suisse ne peut pas décider par elle-même. En clair, cela signifie qu'une entreprise étatique d'armement russe ne peut pas faire l'objet de sanctions par la

Suisse, parce qu'elle n'est pas sur les listes de l'UE, de l'ONU ou de l'OSCE.

Cette explication est absurde et honteuse, mais elle n'est pas aussi ubuesque que la réponse à la deuxième question. Le Conseil fédéral nous explique ainsi que l'exportation de matériel de guerre et de biens militaires spéciaux ne sont plus autorisées depuis 2014, mais qu'« on ne [pouvait] cependant exclure la livraison, avant le 27 août 2014 » et que « l'évaluation des demandes d'exportation [...] est effectuée [...] en tenant compte des critères définis dans les législations encadrant le matériel de guerre, le contrôle des biens et les embargos ». La Loi sur le matériel de guerre note à ce propos que « l'attitude du pays de destination envers la communauté internationale, notamment sous l'angle du respect du droit international » doit être pris en compte. Les statistiques nous montrent toutefois bien que ce texte de loi ne semble pas avoir l'effet désiré. Même en 2014, année de l'annexion de la Crimée par la Russie, la Suisse a délivré des autorisations d'exportations pour des biens d'une valeur totale de 91 millions de francs, et notamment pour des armes de point d'une valeur de 500'000 francs. Il ne faut

pas beaucoup d'imagination pour se douter de quelles fins celles-ci ont été utilisées.

Alors qu'un comité interparti demandait dans le manifeste *Neutralité 21* que la « loi restrictive sur la matériel de guerre » soit assouplie, le GSSA prend une position résolument opposée. Les faits nous montrent que même lorsqu'un pays prépare ouvertement une attaque contraire au droit international, la Suisse ne voit aucun problème à continuer à lui livrer du matériel de guerre. Celles et ceux qui prétendent que ce n'était pas le cas pour la Russie en 2014 ne veulent tout simplement pas regarder la réalité en face. La Suisse n'a pas besoin de lois moins restrictives pour pouvoir également vendre des armes à l'Ukraine. Pour paraphraser Mikhaïl Gorbatchev, ce qu'il faut à la Suisse, c'est de la glasnost. Nous ne pouvons pas continuer à maintenir notre neutralité pour les ultrariches et rester là à ne rien faire pendant que du matériel de guerre est exporté vers des ennemis du droit international comme Poutine. Nous devons utiliser nos ressources pour enquêter sur le commerce de guerre de Poutine et de ses semblables et les interdire. Nous devons faire preuve de courage, car l'histoire nous jugera.

LA DERNIÈRE

CONTRIBUTION INVITÉE

Quelle sécurité et pour qui ?

Frieda – l'organisation pacifique féministe

LISE JOANNE BISSEGER (RESPONSABLE DE PROGRAMME POUR LA POLITIQUE PACIFIQUE FÉMINISTE)

Pour Frieda, la politique de paix féministe n'a pas pour but de propulser des femmes à la tête de l'armée ou d'entreprises d'armement ou de faire en sorte qu'elles participent de près ou de loin à un système patriarcal, militarisé et capitaliste. Pour nous, la politique de paix féministe a pour but de lutter contre toute forme de violence directe, structurelle et culturelle. Nous

mettons l'accent sur les dimensions spécifiques du genre de cette violence. Il s'agit également d'analyser les intersections entre le sexisme, le racisme, le militarisme, le capitalisme et l'impérialisme. En effet, ce n'est que de cette manière que nous pouvons véritablement voir les relations de pouvoir sociétales, politiques et économiques qui créent des sociétés peu sûres.

La politique de paix féministe s'oriente sur une définition de la sécurité qui est axée, de façon conséquente, sur les besoins des êtres humains. Elle se distingue donc clairement d'un concept de sécurité militariste ayant pour fondement l'Etat-nation et qui repose sur les structures de pouvoir existantes. Protéger l'Etat, son territoire et ses ressources ne veut pas encore dire protéger les personnes qui y vivent. Selon notre vision de la paix, il s'agit en premier lieu de protéger les êtres humains et d'utiliser les ressources naturelles de manière durable. Car ni un Etat armé jusqu'aux dents, ni des armes nucléaires ne peuvent garantir

une forme de sécurité totale, bien au contraire, elles sont une menace pour notre sécurité à toutes et tous. C'est pour cette raison que Frieda soutient l'initiative importante en faveur de la signature du TIAN et que nous continuons de nous engager pour une société sans violence pour toutes et tous.

FRIEDA

Die feministische
Friedensorganisation

/ ehemals cfd

Au revoir, Kilian !

Fin mars de cette année, **Kilian Bello** qui travaillait à Genève depuis plus d'une année, a quitté son poste. Le secrétariat et la Coordination le remercient chaleureusement pour son engagement sans faille ainsi que pour sa motivation durant cette année intense en termes de projets et d'activités politiques. Grâce à lui, plusieurs manifestations ont eu lieu à Genève : que ce soit pour la commémoration du 9 novembre 1932, date à laquelle l'armée ouvrit le feu sur des manifestant-es en tuant 13 d'entre eux, ou encore pour la commémoration des bombardements atomiques d'Hiroshima et de Nagasaki en 1945, le GSSa a pu compter sur la présence d'esprit de Kilian. Il convient aussi de mentionner son travail méticuleux dans l'aide aux recrues : un travail d'écoute et d'aide important, pour toutes les personnes désireuses de ne pas faire leur service militaire. Travail poursuivi jusqu'à Bellinzona où il suivit de près le procès des grévistes militaires ! Nous lui souhaitons tout le meilleur dans la suite de ses engagements - et sommes heureux d'avoir pu le croiser lors de récoltes pour notre nouvelle initiative !

Aide à l'archivage

Seriez-vous partant-es pour nous aider à déposer les anciens articles du GSSa sur notre site ? Les archives du GSSa comportent encore de grosses lacunes avant 2010 et les éditions datant d'avant 2021 ne sont disponibles qu'en PDFs entier - il est donc très difficile de chercher un article précis. Il serait dommage de perdre ces précieux journaux, mais malheureusement, les membres du secrétariat n'ont que très peu de temps pour ce type de tâches n'ayant pas un impact politique immédiat. Certains numéros devraient être numérisés. Pour d'autres, il suffirait de déposer les articles sur le site depuis la maison, afin que l'on puisse mieux les retrouver. En cas d'intérêt, contactez Lukas (lukas@gsoa.ch) – lukas@gsoa.ch

GREGOR, les histoires de l'arme aventureuse



TALON DE COMMANDE

Nombre	Description	femme/homme	Couleur	Taille	Prix	Total
	T-Shirt «STOP nouveaux avions de combat»	<input type="radio"/> f <input type="radio"/> h	noir	<input type="radio"/> S <input type="radio"/> M <input type="radio"/> L <input type="radio"/> XL	Fr. 28.–	
	T-Shirt «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con»	<input type="radio"/> f <input type="radio"/> h	noir	<input type="radio"/> S <input type="radio"/> M <input type="radio"/> L <input type="radio"/> XL	Fr. 28.–	
	T-Shirt «Quelle connerie la guerre»	<input type="radio"/> f <input type="radio"/> h	noir	<input type="radio"/> S <input type="radio"/> M <input type="radio"/> L <input type="radio"/> XL	Fr. 28.–	
	T-Shirt «If war is the answer...»	<input type="radio"/> f <input type="radio"/> h	blanc	<input type="radio"/> S <input type="radio"/> M <input type="radio"/> L <input type="radio"/> XL	Fr. 28.–	
	Jeu de cartes GSSa				Fr. 5.–	
	Kit de survie				Fr. 60.–	
	Autocollant				gratuit	
	Briquet «L'armée ça tue, ça pollue, ça rend con!»				Fr. 2.–	
	Couteau de poche «GSSa»				Fr. 25.–	
	Drapeaux PACE				Fr. 12.–	
	Drapeaux PEACE				Fr. 12.–	
	Frais de port					Fr. 4.80
Somme totale de la facture						

Commande: GSSa, CP 151, 1211 Genève 8, gssa@gssa.ch

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

No _____

NPA _____

Lieu _____

Tél. _____

E-mail _____